

Politique de protection des données à caractère personnel de Nisaba à l'égard de ses clients et de ses sous-traitants

Identité du responsable du traitement

Caroline de Schrevel est responsable des traitements effectués sur vos données à caractère personnel au sein de NISABA (nom commercial)

Reprise sous le numéro d'entreprise au New Jersey (USA) suivant :

- Sequence number : 1989647

- Taxpayer Identification # : 474-985-053/000)

Adresse : 124 Quarry Ln, NJ 08540 Princeton, USA

Ci-après « NISABA »

Identité du délégué à la protection des données (« DPO »)

Le « **département DPO mutualisé du Notariat** » auprès du **Secrétariat Social des Notaires de Belgique asbl** a été désigné par le responsable des traitements en qualité de délégué à la protection des données

Numéro BCE : 408.528.663

Adresse : rue de la Montagne, 30-34 à 1000 Bruxelles

❖ Collecte et utilisation de données à caractère personnel

Introduction –NISABA offre des services de consultance juridique au notaire, le client. Pour ce faire, NISABA sous-traite les missions qui lui sont confiées par le notaire à des consultants juridiques spécialisés dans les matières de droit notarial. Ces consultants, ou sous-traitants au sens du Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 – traitent les données à caractère personnel reprises dans les dossiers des notaires.

Dans ce contexte, NISABA est amenée à traiter diverses données à caractère personnel. L'objectif de la présente politique est d'informer les clients et les sous-traitants de NISABA du traitement qui est fait de leurs données à caractère personnel et des données reprises dans les dossiers des notaires gérés par NISABA.

NISABA remplit de la sorte l'obligation d'information qui lui incombe en vertu du Règlement général sur la protection des données.

Traitements – NISABA est amenée, pour l'accomplissement de ses activités, à collecter et à utiliser des données à caractère personnel vous concernant :

- en tant que client, notaire, de Nisaba ;
- en tant que sous-traitant, personne physique, de Nisaba, dans le cadre du traitement des dossiers des études dont vous êtes chargé.

Notons que Nisaba traite également les données à caractère personnel que l'on retrouve dans les dossiers qui lui sont confiés par ses clients.

Les données à caractère personnel vous concernant sont collectées directement auprès de vous dans le cadre de l'exécution du contrat qui vous lie à Nisaba. Ces données sont conservées dans une base de données « clients/sous-traitants » et dans une base de données « dossiers ».

Données – Par « *données à caractère personnel* », l'on entend « *toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne* ».

Il s'agit notamment de vos données d'identification personnelle (nom, prénom, ...), de vos données de contact (adresse, numéro de téléphone, ...) et de vos données d'identification financière (données bancaires,...).

Il s'agit également des données d'identification personnelle, des données sociales, familiales et fiscales que l'on retrouve dans les dossiers qui sont confiés à la gestion de Nisaba.

Finalités – NISABA récolte et utilise vos données à caractère personnel aux fins de l'exécution du contrat qui vous lie à cette dernière et des intérêts légitimes qui y sont directement liés : gestion de la clientèle et des services de consultance fournis, gestion de la comptabilité, communication d'informations sur les services fournis et prospection concernant des services complémentaires.

❖ **Protection des données à caractère personnel**

Champ d'application – Les traitements de données à caractère personnel effectués par NISABA sont soumis aux dispositions du Règlement général sur la protection des données.

Cette réglementation concerne tant les données traitées électroniquement que celles contenues dans les contrats, pour autant néanmoins que ces fichiers ou dossiers soient « *structurés selon des critères déterminés* ». Les données à caractère personnel contenues dans les dossiers électroniques et papiers sont donc protégés par ledit Règlement.

Licéité – Les traitements de données à caractère personnel effectués par NISABA sont considérés comme licites dès lors qu'ils sont nécessaires à l'exécution du contrat qui vous lie à Nisaba et à l'accomplissement de ses intérêts légitimes.

Durée de conservation – En vertu du principe de limitation de conservation des données à caractère personnel, lesdites données ne peuvent être conservées que durant le temps nécessaire à l’accomplissement de la finalité poursuivie et ce, en fonction des lois applicables au cas d’espèce et des délais de prescription des actions personnelles. Cette durée de conservation varie, en fonction des données concernées.

Ainsi, la comptabilité est conservée pendant une durée de 7 ans après la clôture de l’exercice comptable afin de répondre aux obligations légales en la matière. Les données reprises dans les contrats de services et de sous-traitance ainsi que celles contenues dans les dossiers traités pour le compte des clients sont conservées, à titre de preuve, pour une durée maximale de 10 ans après la fin de la relation contractuelle.

Mesures de sécurité – NISABA prend diverses mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adéquat des données traitées.

Ainsi, NISABA :

- sécurise l’accès physique et informatique aux données ;
- donne des instructions en matière de protection des données à ses sous-traitants ;
- protège son réseau informatique et ses serveurs ;
- conserve les données des dossiers sur des serveurs européens ;
- dispose d’une politique de sécurité de l’information et de procédures appropriées afin de s’assurer du respect des droits des personnes concernées et des mesures à prendre en cas d’incidents ;
- s’engage à informer de tout incident ayant trait aux données traitées.

Droits des personnes concernées – En vertu de cette réglementation, en tant que personne concernée par les traitements de données à caractère personnel effectués par NISABA, vous disposez d’un droit à un traitement transparent de vos données, d’un droit à l’information et d’un droit d’accès.

Sous certaines conditions et dans des hypothèses strictement définies, vous disposez également d’un droit de rectification et d’effacement des données vous concernant ainsi que d’un droit d’opposition à leur utilisation et d’un droit à la limitation du traitement.

Vous pouvez exercer vos droits directement auprès de NISABA ou auprès du Délégué à la Protection des Données qu’elle a désigné (« département DPO mutualisé du Notariat » auprès du Secrétariat Social des Notaires de Belgique asbl , privacy@belnot.be).

Enfin, si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés conformément au Règlement, vous êtes habilité à introduire une réclamation auprès de l’Autorité de protection des données, rue de la Presse, 35, à 1000 Bruxelles ou à introduire un recours juridictionnel.

★★

*

Pour toute question éventuelle, veuillez prendre contact avec le Délégué à la Protection des Données désigné par NISABA à l'adresse suivante : privacy@belnot.be.